

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 14 juin 1960

La séance est ouverte à onze heures.

### BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

(Texte)

**M. R. J. McCleave (Halifax)** présente le 10<sup>e</sup> rapport du comité permanent des bills d'intérêt privé, en anglais et en français.

(Traduction)

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE ENTRE  
LE PRÉSIDENT KHROUCHTCHEV ET LE PREMIER  
MINISTRE DU CANADA

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, afin que la Chambre soit bien au courant d'une lettre que m'a adressée le président Khrouchtchev et de ma réponse, je désire déposer la lettre et la réponse et, si la Chambre le permet, consigner les deux lettres en appendice au hansard.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à ce que les documents déposés soient publiés en appendice au hansard?

**Des voix:** Entendu.

**L'hon. M. Pearson:** Le premier ministre peut-il nous donner une idée de la teneur de la lettre?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je ne saurais mieux faire, je crois, que de faire tenir des exemplaires à l'honorable député. Après en avoir pris connaissance, il pourrait avoir des questions à poser, demain par exemple, au sujet de cet échange de lettres. C'est la ligne de conduite que nous suivrons, si elle agréée à la Chambre.

(Note de l'éditeur: Voir à l'appendice la correspondance en cause.)

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION CONCERNANT LA SUITE DU PROGRAMME LÉGISLATIF DE LA SESSION

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Je désire parler de plusieurs questions, dont voici la première. Je me suis engagé à soumettre à la Chambre le programme général des mesures législatives dont elle sera saisie avant la fin de la présente session.

La Chambre est, bien entendu, parfaitement au courant des divers sujets indiqués dans le discours du trône du 14 janvier 1960. D'une manière générale, je pense que tous les sujets qui y sont mentionnés auront été examinés par la Chambre avant que la session prenne fin, avec une seule exception, savoir les modifications à apporter à la loi sur les expropriations. La Chambre se souvient qu'une cause a été plaidée devant M. le juge Thorson concernant le domaine général des expropriations et que le jugement rendu exposait à de périlleuses possibilités les poursuites qui avaient été intentées au cours des années en matière d'expropriation. Cependant la Cour suprême du Canada a renversé le jugement rendu par M. le juge Thorson; par conséquent il n'est pas nécessaire de nous attaquer immédiatement, dès la présente session même, aux modifications à la loi sur les expropriations.

Voici maintenant les questions qui restent à traiter.

Premièrement,—et en les énumérant de cette façon, je ne veux pas dire qu'elles se présenteront dans cet ordre,—la déclaration des droits. Deuxièmement, la loi tendant à établir un ministère des forêts. Troisièmement, les modifications à la loi électorale du Canada. Quatrièmement, la modification à la Loi sur la réduction des taux de transport des marchandises, modification rendue nécessaire vu que la commission royale d'enquête sur les transports ne pourra vraisemblablement pas soumettre son rapport avant la date d'expiration de la loi actuelle, soit le 31 juillet. Cinquièmement, la loi sur le service civil. Sixièmement, la loi sur la pension du service civil.

Il y a en outre un certain nombre de mesures législatives dont est présentement saisie l'autre endroit et qui devront aussi être examinées par la Chambre. Il y a le traité commercial avec la Russie; les modifications à la loi sur la marine marchande du Canada; les modifications au Code criminel; et un bill relatif à la frontière internationale. Je le répète, les quatre dernières mesures sont présentement à l'étude à l'autre endroit.

D'une façon générale, je crois que ce sont là les diverses questions dont la Chambre sera saisie à la présente session, sans compter, bien entendu, les mesures qui figurent déjà au *Feuilleton*.